

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 avril 2025

FIN DE VIE - (N° 1100)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1126

présenté par
M. Panifous, rapporteur

ARTICLE 5

Après le mot :

« disponibles »,

supprimer la fin de l’alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L’amendement rétablit la rédaction de l’alinéa 9 issue du projet de loi de 2024.